



DECLARATION LIMINAIRE CTL 13 janvier 2022

Madame la Présidente,

2022, une année qui commence sous de mauvais auspices, entre un contexte sanitaire toujours plus dégradé et des restrictions minant le moral des citoyens.

Moral encore plus impacté si on aborde le sujet du pouvoir d'achat ! **FO** dénonce sa dégradation pour les salariés du public comme du privé en lien avec une inflation en forte hausse.

Au niveau de la Fonction Publique, le gel de la valeur du point d'indice entraîne une smicardisation des premiers échelons de la catégorie C, de la catégorie B, et place même les stagiaires de catégorie A au niveau de ce salaire minimum... **Le surgel depuis 10 ans paupérise tous les fonctionnaires.**

Dans ce triste tableau, il faut ajouter, comme chaque début d'année, lors du premier CTL, vos « meilleurs vœux » de suppressions d'emplois et restructurations de services.

Ainsi, 2022 verra aussi l'achèvement de la mise en place du NRP dans le Bas-Rhin, en attendant les prochaines restructurations.

Le NRP n'est en réalité qu'un **ersatz de réseau** et il n'a de proximité que le nom ! Pour **FO-DGFIP**, le service public de proximité, ce n'est pas le smartphone ou l'ordinateur, mais bel et bien des fonctionnaires suffisamment nombreux pour répondre aux besoins des usagers.

Nous rappelons aujourd'hui que, dans un contexte de réformes incessantes et de moyens humains en constante diminution, les agents de la DGFIP sont parvenus à mener toutes les trop nombreuses réformes. Pendant la crise sanitaire, **ils ont répondu présent avec professionnalisme et sens du service public** pour soutenir l'économie du pays, démontrant ainsi à ceux qui en doutaient combien nos missions sont essentielles et au cœur de la **République**.

Malheureusement les années se suivent et se ressemblent... Comme principale « reconnaissance » de tous ces efforts, le chiffre de **1506 suppressions d'emplois en 2022** à la DGFIP a été confirmé, sans surprise.

Cette nouvelle saignée dans les effectifs, pour être annoncée n'en est pas moins insupportable pour les agents et lourde de conséquence pour l'exercice quotidien des missions.

On cherchera en vain l'équivalent d'un tel traitement dans le secteur privé ou une poignée d'emploi supprimés déclenche légitimement une émotion largement médiatisée.

La DGFIP aura supporté, à elle seule, sur le quinquennat qui s'achève, pratiquement 7 fois plus de suppressions d'emplois que l'ensemble de la Fonction publique d'État, plus de 40 000 suppressions en 20 ans. Cette **exemplarité dans la destruction** est absurde dans une administration aussi rentable socialement qu'économiquement.

La poursuite de cette politique finira un jour par jouer des tours au pays tout entier, aux citoyens, aux territoires, à la cohésion sociale, au consentement à l'impôt, à l'égalité bref, à la **République**.

Pour le Bas-Rhin, ce sont encore **21 suppressions** au titre du PLF (-12 C, -3 B, -3 Idiv CN, -3 Idiv HC), comme l'année dernière, et une création de cadre sup-sup (+1 AFIPA).

Cette unique création face à toutes ces suppressions est bien malheureusement **significative** de la période et de la nouvelle DGFIP...

Nous notons d'abord qu'une majorité de services restructurés perdent au moins un emploi. C'est la double peine ! Là aussi, c'est **significatif du « fonctionnement »** de la DGFIP...

Nous remarquons ensuite que vos **suppressions d'emplois ne correspondant pas au PLF**, en C, en B et en A. Nous exigeons donc de VERITABLES explications sur ces différences. Sinon nous ne pourrions qu'en déduire qu'il y a eu tripatouillage...Sinon, nous devons en déduire que vous n'avez respecté ni le PLF, voté par les élus de la Nation, ni la répartition et les instructions de la DG...Ce serait un bien étrange exemple de cette loyauté que vous invoquez si souvent...

D'autres éléments manquent dans les documents du CTL...

Ainsi, nous avons également remarqué que certains emplois d'**inspecteurs** n'étaient pas transférés mais tout simplement repris. Si nous pouvons comprendre, mais pas forcément partager, que l'implantation d'un emploi d'IDiv vous fasse retirer un emploi d'inspecteur, dans les autres cas (SIP Saverne, SIE Strasbourg), qu'est-ce qui le justifie ? Et comment, selon quels critères réaffectez-vous ces emplois ?

Pour rester sur les A, quel emploi sera transféré à Haguenau ou Bischwiller, entre Niederbronn et Brumath ? Les collègues ont le droit d'être fixés pour se prononcer en connaissance de cause.

De Haguenau, Molsheim et Strasbourg, quels **SIE** ont servi à financer les pôles nationaux et les centres de contact des professionnels ? Ce qui est donné d'un côté est repris de l'autre...

Alors qu'il y a des demandes, et que des collègues, notamment en catégorie C seront frustrés, pourquoi ne pas avoir maintenu le nombre d'emplois à l'antenne de **Sarre-Union** du SIP Saverne, sachant que le travail à distance est possible ?

Des **contrôleurs stagiaires** vont-ils perdre leur emploi du fait des suppressions et restructurations alors qu'ils viennent d'être affectés récemment ?

Les années se suivent et se ressemblent malheureusement pour les **IDIV** qui continuent de payer un lourd tribut sur l'autel des sacrifices. 6 emplois supprimés cette année après les 7 de 2021.

Cela confirme ce que nous écrivons depuis plusieurs années : La DG est déterminée à brandir leur scalp et à en finir avec cette catégorie de personnels !

Face à ce nouveau plan social, nous ne pouvons que le réaffirmer : **la maison DGFIP ne repose que sur l'exemplarité de ses agents !**

Les personnels continuent ainsi de compenser, au prix de la dégradation de leurs conditions de travail et parfois même au prix de leur santé, les moyens qu'on leur refuse. Ainsi **le volume des heures écrêtées et des congés non pris dépasse chaque année le volume des suppressions d'emplois !**

Les remerciements, les grands discours, les petites primes, le fonds d'amélioration du cadre de vie..., tout cela ne suffit pas à contrer les effets délétères de ce marasme ambiant sur la confiance et la motivation des personnels, trop malmenés ces dernières années.

Certains collègues sont fatigués, d'autres démotivés et tous souffrent de l'**absence de véritable reconnaissance concrète**.

Les agents des Finances publiques sont particulièrement attachés au service public, à ses valeurs et témoignent d'un investissement exceptionnel et d'une conscience professionnelle hors normes qui expliquent en partie le maintien de la performance mesurée par les indicateurs. Mais jusqu'à quand ?

Pour **FO-DGFIP**, et pour **éviter le syndrome France Télécom**, la solution doit passer par l'arrêt immédiat des réformes structurelles, le rétablissement de structures de proximité de pléines compétences et l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois !

De plus, seule une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice et du régime indemnitaire, ainsi que la refonte des grilles indiciaires permettront aux agents de retrouver un pouvoir d'achat décent après plus de 10 ans de stagnation du point d'indice.

Cela permettrait aussi d'augmenter la faible attractivité de notre administration auprès des publics extérieurs. Quoique sur ce point, un immense travail reste à entreprendre !

Nous terminerons bien évidemment ce CTL par de nombreuses questions diverses, pour lesquelles nous vous demanderons un point précis, sur :

- la situation sanitaire
- le télétravail (pendant cette période de janvier 2022 et en général)
- la situation de différents services : Molsheim, Erstein, les HUS, Brumath
- le film tourné à la Direction

En conclusion, pour **FO**, la DGFIP est bien d'avantage qu'une administration de processus qu'il faudrait continuer à rationaliser ! Elle est bien d'avantage qu'un réservoir à économies. Elle est un **Service public républicain avant tout !**

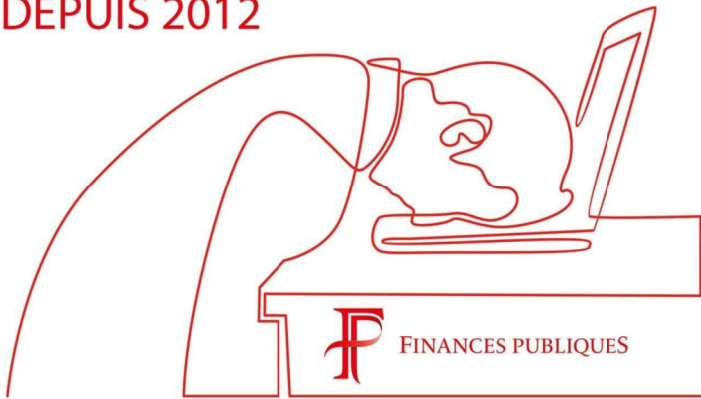
FO DGFIP ne se départira jamais des valeurs républicaines auxquelles il est attaché et réaffirmera sans cesse son attachement viscéral au service public, tel qu'il doit être délivré à nos concitoyens, et aux agents qui le font vivre.

**-1506
EMPLOIS
EN 2022**

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

**#ON NE
S'HABITUE
PAS !**

**20 745 EMPLOIS
SUPPRIMÉS
DEPUIS 2012**



**LAISSEZ-NOUS
NOS MISSIONS**
RENDEZ-NOUS NOS EMPLOIS

**Lutte contre
la fraude fiscale**



**ET SI ON
EMMERDAIT
PLUTÔT
LES ÉVADÉS
FISCAUX ?**

La lutte contre la fraude fiscale est un **enjeu majeur de souveraineté** et de **redressement des comptes publics**, et une condition essentielle pour faire respecter le **principe d'égalité devant l'impôt**.

La fraude fiscale porte atteinte, d'une part à la **solidarité nationale** en faisant reposer l'impôt sur les seuls contribuables qui respectent leurs obligations fiscales et, d'autre part, aux conditions d'une **concurrence loyale entre les entreprises**.

Pourtant les gouvernements successifs s'obstinent à affaiblir les moyens de la Direction Générale des Finances Publiques avec **7 fois plus de suppressions d'emplois** sur le quinquennat que dans l'ensemble de la fonction publique d'Etat avec encore **1506 emplois supprimés en 2022**. Intelligence artificielle ou pas, La France se résoud ainsi à perdre **entre 80 et 100 milliards d'euros/an**.



**LAISSEZ-NOUS
NOS MISSIONS!**
RENDEZ-NOUS NOS EMPLOIS!